

HAMBLAIN LES PRES - SAMEDI 26 SEPTEMBRE

EMPLACEMENT BROCANTE

Organisateur : Mairie d'Hamblain les Prés
5 Bis – Place du Général de Gaulle 62 118 – HAMBLAIN LES PRES
Tel : 03.21.50.07.37 – Mail : mairie@hamblainlespres.fr

Personne physique : Je soussigné(e),

NOM, PRÉNOM : _____

NÉ(E) LE : _____ À (ville et département) _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL. : _____ MAIL : _____

N° CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT : _____

DATE DE DÉLIVRANCE : _____ PRÉFECTURE DE : _____

N° IMMATRICULATION DE MON VÉHICULE : _____

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de cette démarche administrative.

Souhaite réserver : _____ mètres (emplacement de 5 mètres – 10 mètres maximum par personne)

Et déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Cela signifie que vous ne pouvez vendre que des objets dont vous êtes propriétaire et qui ont déjà servi, et que vous ne pouvez pas participer à plus de deux événements similaires par an.

Pour réserver votre emplacement, veuillez contacter l'organisateur à l'adresse suivante :

mairie@hamblainlespres.fr ou déposer ce formulaire à la mairie, Place communale, 62118 Hamblain-les-Prés.

Fait à _____, le _____

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Signature

RESERVATION A EFFECTUER AVANT LE 22 SEPTEMBRE 2026

- **INSCRIPTION EN MAIRIE :**
à partir du 2 septembre les mardis de 16h00 à 18h00 et les jeudis de 9h00 à 11h00.
- **PAR TELEPHONE :** 03.20.50.07.37
- **PAR MAIL :** mairie@hamblainlespres.fr

ATTENTION :

Formulaire à donner impérativement aux organisateurs avant installation accompagné de la copie d'une pièce d'identité

**INSTALLATION A PARTIR DE 11H30 – RDV SUR LA PLACE COMMUNALE
ACCES OBLIGATOIRE PAR LA RUE DE BOIRY**

L'exposant s'engage à laisser l'emplacement vide et propre en partant

La commune d'Hamblain les Prés décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incident.